



STADE GILBERT BRUTUS
Avenue de l'aérodrome
CS 60012
66 027 Perpignan
Tel : 04 68 35 45 30
Mail : infos@dragonscatalans.com

Perpignan, le 3 Janvier 2023

Objet : versement de la taxe d'apprentissage 2023

Madame, Monsieur,

En cette nouvelle année, le club des Dragons Catalans a pour objectif d'accentuer ses actions de formation auprès des jeunes.

Nos engagements en 2023 :

- Assurer pour tous les stagiaires du centre de formation un suivi social, sportif, médical, scolaire, universitaire et professionnel. En faire bénéficier également de nombreux jeunes joueurs du club.
- Préparer tous nos joueurs à la reconversion professionnelle
- Renforcer l'engagement et le management de nos équipes seniors, U19 et féminines Elites
- Développer le Campus ouvert en 2021
- Organiser des stages de perfectionnement pour les éducateurs et entraîneurs
- Soutenir les écoles de rugby à XIII du département
- Participer à des missions d'intérêt général et continuer notre engagement auprès d'œuvres caritatives
- Promouvoir et développer la pratique de notre sport dans le milieu scolaire

De telles actions exigent des investissements considérables, à la fois humains, structurels et financiers.

C'est pourquoi nous nous permettons de solliciter votre soutien par le biais de la taxe d'apprentissage et vous invitons à vous associer à notre politique de formation en acceptant d'affecter les 13% dédiés aux écoles, à notre établissement partenaire : l'EMSAT école des métiers du sport (ancien hors-quota).

Cette taxe est obligatoire et c'est vous qui choisissez son affectation !!!

Afin de pouvoir réaliser cette action, veuillez trouver en complément de cette lettre, les informations nécessaires

Les présidents et tous les responsables de la formation sportive du club des Dragons Catalans vous remercient par avance de l'intérêt que vous portez au devenir de ces jeunes sportifs et vous adressent leurs vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Bernard Guasch
Président des Dragons Catalans

TAXE D'APPRENTISSAGE



SOUTENEZ LE CENTRE DE FORMATION DES DRAGONS

La taxe d'apprentissage

Participation des entreprises au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Cette taxe correspond à 0,68% de la masse salariale de l'entreprise. Indépendamment de leur secteur d'activité ou de leur région, les entreprises peuvent verser une partie de la taxe d'apprentissage (13%) à l'école de leur choix.

Comment nous soutenir ?

Demandez à votre comptable de noter sur le bordereau le souhait de versement des 13 % à notre partenaire formation EMSAT «Ecole des métiers du sport, de l'animation et du tourisme».

Adresse : 1, impasse du Conflent, parc d'activités sud Roussillon, 66280 SALEILLES. * Voir schéma versement.

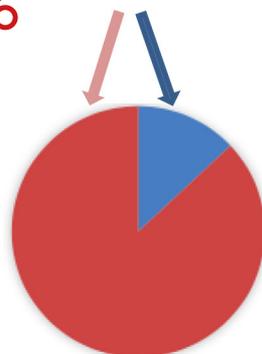
Important : Merci de nous informer de votre soutien par simple mail à b.castany@catalansdragons.com



Versement des entreprises 0.68% masse salariale

87%

13%



Pour le financement de l'apprentissage

Prélèvement par les OPCO
de branche

Pour le financement de la formation initiale

Versement direct à notre partenaire EMSAT
(Avant le 31 mai 2023)

« Un reçu sera adressé à l'entreprise indiquant le
montant versé et la date de versement »

Contacts

Dragons Catalans
Bruno Castany
06 10 16 10 99
b.castany@catalansdragons.com

EMSAT
Guillaume Vacher
06 89 91 13 38
contact@emsat.fr

Être partenaire de la formation des JOUEURS des DRAGONS CATALANS pour les aider à se professionnaliser en parallèle de leur carrière sportive, c'est verser 13% de ma taxe d'apprentissage à :



Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Siret :

APE :

Responsable TA :

Cabinet comptable : Oui / Non

Coordonnées du Cabinet Comptable :

Organisme collecteur :

Informations à transmettre à votre cabinet comptable

Ecole		Habilitation de l'EMSAT (en jaune)
EMSAT	N°UAI Sans numéro	13% de la T.A
Date :		
Signature :		

Rappel : vous devez vous acquitter de votre Taxe d'apprentissage avant le **31 mai 2023** par chèque envoyé à EMSAT Formation (Adresse ci-contre)

Merci de retourner ce document par mail à contact@emsat.fr

Nos sportifs vous remercient de votre engagement et contribution !

Taxe
d'Apprentissage
2023



Formations des
Métiers du Sport et
de l'Animation



ORGANISME LABELLISE
« QUALIOPi » LABEL
NATIONAL QUALITE DES
ORGANISMES DE FORMATION

4 filières :

La remise en forme, le Coaching
et la Préparation Physique, le
Sport pour Tous, l'Animation

BPJEPS - Titres professionnels

RENSEIGNEMENTS:

www.emsat.fr

☎ : 04 68 660 260

EMSAT

1 impasse du Conflent
Parc Sud Roussillon IV
66 280 SALEILLES